

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTE  
MENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 26 juillet 2016

-----15-----15-----11-----

L'an deux mille seize-----

et le 26 juillet-----

Date de  
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette  
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit  
par la loi, dans le lieu habituel

20/07/2016

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date  
d'affichage  
20/07/2016

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève,  
FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, LABEYRIE  
Nicolas, CABANNES Pierre, Mmes PLOQUIN Cécile, PEDRO Amandine, DESPAX  
Nelly

Excusés : Mme DAL BEN Carine, MONDIN-SEAILLES Christiane, M.  
LANSMANT Sébastien, CASTAY Jean-Marc

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

*Electricité église de Montréal*

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 05 mars 2014 concernant la  
nécessité d'effectuer des travaux de mise en conformité électrique à l'Eglise Notre Dame  
de Montréal.

Les différentes propositions reçues HT étaient :

- Entreprise ALLEZ de Grenade sur Adour (40)	25 939.32 €
- LAFON électricité de Casteculier (47)	34 354.91 €
- BUFFOMENE d'EAUZE (32)	28 010.00 €
- BUFFOMENE d'EAUZE (32) variante	22 847.00 €
- CAZES de Courrensan (32)	37 077.00 €
- NAUD de Gazaupouy (32 )	38 518.00 €

Le Conseil Municipal avait souhaité se prononcer ultérieurement après vérification de la  
conformité des ces différentes offres.

Dernièrement, une étude a été demandée au Syndicat Départemental d'Energies du Gers  
qui, pour la Fourniture et la Pose de 45 réglettes LED avec cablage + horloge + mise en  
conformité, propose ces travaux pour un montant H T de

37 000.07 €

Subvention du SDEG à déduire

11 100.02 €  
-----

Le Conseil Municipal,  
Au vu des différentes pièces présentées,  
Accepte le devis du SDEG,  
Charge Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour l'exécution de ces travaux.

Fait à MONTREAL le 26 juillet 2016.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.